

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	22	18

Date de la convocation
20/06/2025

Date d'affichage
01/07/2025

Objet de la délibération
Adoption du budget primitif 2025 – Budget Annexe Gendarmerie

Séance du 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, maire.

Étaient présents :

M. CALVAT Lylia, Mme CASTILLON Nathalie, M. CUCHE Jérôme, M. FABREGUES Daniel, Mme BAUD GABLE Marlène, Mme GOMES Karine, Mme GROSGRUIN Fanny, M. JUAREZ Emilio, M. MARÉCHAL Cyril, M. MOREL Christian (arrivée à 18h33), M. PELLETIER Charles-Emmanuel, Mme RAHON-SIMON Delphine (arrivée à 18h37), M. RIGAL Philippe (arrivée à 18h34), Mme SAUVONNET Nadine, Mme SEGARD Violette, M. VUILLEMIN Benoit

Étaient excusés donnant pouvoir :

M. LECAILLE Marc donnant pouvoir à Mme GOMES Karine  
Mme BELLEVILLE Marion donnant pouvoir à Mme BAUD GABLE Marlène

Étaient absents :

M. GAULARD Claude, M. MALIVERNAY Jean-Baptiste, M. NICOLAS Franck, Mme PRAOM Margaux,

M. MARÉCHAL Cyril a été désigné secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi de finances pour 2025 ;

VU la délibération actant le passage des budgets communaux de la nomenclature M14 à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 ;

Considérant que le projet de construction d'une gendarmerie sur le territoire communal fait l'objet d'un budget annexe spécifique, destiné à retracer l'ensemble des opérations liées à cet équipement public,

Considérant que la section de fonctionnement s'équilibre entre les recettes et les dépenses conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire M57,

Considérant que la section d'investissement prévoit les crédits nécessaires à la conduite du projet (études, maîtrise d'œuvre, travaux, équipements) et qu'elle intègre l'apport en nature du terrain propriété de la commune,

Considérant que l'instruction M57 permet au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité d'opérer des mouvements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L.5217-10-6 du CGCT), cette délégation devant être renouvelée chaque année lors du vote du budget primitif,

Considérant que, dans le cadre de cette délégation, le Maire s'engage à informer l'Assemblée délibérante des ajustements budgétaires opérés lors de la séance la plus proche,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

Par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

DÉCIDE

- D'APPROUVER et VOTER par chapitre le Budget Annexe Gendarmerie 2025 ;
- D'ADOPTER les deux sections comme présentées ci-dessous ;
- D'AUTORISER le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de fonctionnement sur le budget communal, budget annexe du périscolaire et budget forêt sous nomenclature M57, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

	DEPENSES		RECETTES	
	Intitulé	BP 2025	Intitulé	BP 2025
FONCTIONNEMENT	66-Charges financières	6 000.00 €	75- Autres produits de gestion courante	6 000.00 €
	<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>6 000.00 €</b>	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>6 000.00 €</b>
	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
	023-Virement à la section d'investissement	0.00 €		
	<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>
			002-Excédent de fonctionnement reporté de 2024	0.00 €
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 000.00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 000.00 €</b>

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

0.00 €

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

	DEPENSES		RECETTES	
	Intitulé	BP 2025	Intitulé	BP 2025
INVESTISSEMENT	20-Immobilisations incorporelles (hors 204)	30 000.00 €	16-Emprunts et dettes assimilées	150 000.00 €
	21-Immobilisations corporelles	2 760.00 €		
	23-Immobilisations en cours	50 000.00 €	1068-Affectation du résultat au 1068	0.00 €
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>82 760.00 €</b>	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>150 000.00 €</b>
	040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	021-Virement de la section de fonctionnement	0.00 €
	041-Opérations patrimoniales	0.00 €	040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
			041-Opérations patrimoniales	0.00 €
	<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>
	001 Déficit d'investissement reporté 2024	0.00 €		
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>82 760.00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>150 000.00 €</b>

TOTAL BP 2025

82 760.00 €

TOTAL BP 2025

150 000.00 €

*Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés*

Fait à Saône, le 25 juin 2025  
M. le Maire de Saône,  
Benoit VUILLEMIN



DESTINATAIRES :  
PREFECTURE DE BESANÇON  
DGFIP

*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État*

*2025 06 01 Vote du budget primitif 2025 – budget annexe gendarmerie*